

## Morceaux choisis sur le droit de préemption et d'information de la SAFER

Niveau : Initiation

Durée : 0,5 jour(s) soit 3,5 heure(s)

## Public concerné

---

Tout public

## Compétences pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Distinguer l'obligation d'information et le droit de préemption
- Identifier le champ d'application respectif de chacun des deux dispositifs
- Maîtriser les règles essentielles de purge.

## Contenu

---

### Obligation d'information

- Champ d'application
- Contenu

### Droit de préemption

- Champ d'application
- Modalités de purge
- Sanctions
- 

### Focus pratique

- Notifications dématérialisées

## Prérequis :

---

- Connaissance de base en droit rural

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emergence par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émergence signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation